

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rotkreuz, le 15 mars 2018

Mobility lance le scooter sharing à Zurich

Une date à retenir: à partir du 19 avril 2018, les clients Mobility pourront utiliser 200 scooters électriques rouges pour leurs trajets d'un point A vers un point B dans la ville de Zurich. Il suffit de s'inscrire, de chercher un scooter libre à proximité à l'aide de l'appli Mobility, puis de réserver. Vous pouvez ensuite rejoindre votre destination pour 25 centimes la minute.

Mobility est le premier prestataire à lancer une offre de scooter sharing en free-float dans la ville de Zurich. Deux cents scooters électriques rouges avec un numéro jaune (vitesse maximale de 45 km/h) sont disponibles dans toute la ville sur des places de parc publiques officielles. Chaque scooter dispose de deux casques et gilets de sécurité. Aucune pré-réservation n'est nécessaire, le paiement s'effectue à la minute et, à l'issue du trajet, le scooter est garé au sein de la zone urbaine, sur un lieu de stationnement officiel réservé aux deux-roues/motos. Ces places de parc sont consultables à tout moment dans l'appli Mobility.

Le tarif des trajets couvre tous les coûts

Les scooters Mobility conviennent pour deux personnes. Les personnes détentrices au minimum d'un permis de conduire de catégorie A1 sont autorisées à circuler. Comme pour le car sharing, les utilisateurs n'ont à se préoccuper de rien: Mobility s'occupe du chargement de la batterie, de l'entretien et des assurances. Les scooters «carburent» au courant vert (nature made star issu d'énergie hydraulique et solaire à raison de 50% chacun). Mobility accorde également une grande importance à la sécurité routière: en effet, la coopérative récompense, avec un crédit de circulation unique de CHF 30, les clients prenant des cours de conduite de scooter avec un moniteur.

Une étape logique pour l'avenir

Patrick Marti, directeur de Mobility, se réjouit à la perspective de ce nouveau défi: «Le scooter sharing représente une étape supplémentaire dans notre évolution pour devenir un prestataire de mobilité polyvalent et performant. Nous sommes convaincus que cette offre sera bien accueillie.» Grâce à ses scooters électriques écologiques, Mobility souhaite désengorger le trafic urbain et renforcer les transports publics. «Chaque scooter partagé permet de réduire le nombre de scooters privés ou, dans l'idéal, de voitures privées en circulation. En outre, les offres de sharing fonctionnent de manière optimale lorsqu'elles sont associées aux transports publics», poursuit Patrick Marti.

À PROPOS DE MOBILITY

Les 131'700 clientes et clients de Mobility ont accès à 2'950 véhicules répartis sur 1'500 emplacements. À cela viennent s'ajouter 200 scooters électriques à Zurich à partir du 19 avril 2018. Grâce à l'utilisation d'une technique de pointe, le système de sharing fonctionne de manière simple, avantageuse, entièrement automatique, 24h/24 et en libre-service.

ÉVÉNEMENT DE LANCEMENT POUR LES MÉDIAS

À l'occasion du lancement le 19 avril 2018 à Zurich, Mobility invite les représentants des médias à une conférence de presse. L'invitation correspondante sera transmise séparément et en temps voulu.

PHOTOS

Téléchargement de photos libres de droits: www.mobility.ch/archives-photographiques-scooter

CONTACT

Patrick Eigenmann, responsable Communication & Médias,
Téléphone 041 248 21 11, p.eigenmann@mobility.ch